

ARRETE N° 0292-2025 / MINSANTE DU 28 FEV 2025
 portant nomination de responsables au Ministère de la Santé
 Publique.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
 Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
 Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
 Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

ARRETE :

Article 1^{er}. - Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après au Ministère de la Santé Publique :

SERVICES DECONCENTRES

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD-OUEST

Délégué Régional.- Monsieur **AMBE LIONEL NEBA**, Médecin, Matricule **T-074 444**, précédemment en service au Ministère de la Santé Publique, en remplacement de Monsieur **CHE Kingsley SOH**, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU LITTORAL

Délégué Régional.- Monsieur **NGO'O MEBE Saurel**, Médecin, Matricule **N-002 571**, précédemment Directeur de l'Hôpital Régional Annexe de Kribi, en remplacement de Monsieur **BIDJANG Robert Mathurin**, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature, prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Dr Malachie MANAOUA

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
000178	28 FEV 2025
PRIME MINISTER'S OFFICE	

